



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

électricité

Question écrite n° 96510

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur l'éventuelle mutualisation du compteur Linky pour l'eau et l'électricité. Les gains d'une interconnexion du compteur d'eau via Linky seraient importants pour les services d'eau potable. Elle permettrait d'identifier et de gérer rapidement les fuites chez le compteur de l'abonné permettant des économies importantes sur la consommation d'eau, d'une réduction du temps d'interventions et bien évidemment de minimiser les dégâts générés par ces fuites. Cette interconnexion permettrait également un allègement des coûts de gestion des relevés, une gestion plus fine de la production des réseaux et des réservoirs délocalisés, une prise en charge plus souple des changements d'abonnés avec certainement la quasi-disparition des litiges entre ancien et nouveau locataire. Chacun de ces avantages représenterait une source d'économie importante à un moment où la ressource doit être protégée et où le prix de l'eau a tendance à augmenter. Bien évidemment, cette mutualisation se heurte à des problèmes juridique, technique et économique mais n'apparaissent ni insupportables, ni surdimensionnés comparés aux bénéfices que les collectivités et le particulier pourraient en tirer. Il souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement afin de mutualiser le compteur Linky.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96510

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [14 juin 2016](#), page 5237

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)